



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26912
22 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 DECEMBRE 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Dans mon rapport daté du 14 novembre 1993 (S/26763), j'ai informé les membres du Conseil de sécurité des efforts entrepris par mon Envoyé spécial au Tadjikistan pour faciliter un règlement politique rapide du conflit dans ce pays au moyen d'un dialogue politique entre toutes les parties concernées. Dans le même rapport, j'ai informé le Conseil de ma décision de proroger le mandat de mon Envoyé spécial pour une nouvelle période de cinq mois, jusqu'au 31 mars 1994. Votre prédécesseur, dans sa lettre du 23 novembre 1993 (S/26794), m'a informé que les membres du Conseil approuvaient cette décision.

Ayant récemment décidé de confier à l'Ambassadeur Ismat Kittani d'autres fonctions au Secrétariat, j'ai également décidé, après avoir consulté le Gouvernement tadjik et d'autres parties concernées, de désigner l'Ambassadeur Ramiro Piriz-Ballon, Représentant permanent de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour lui succéder.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce fait à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
